

CHARTRE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BACKGAMMON

Engagements généraux	2
Engagements des dirigeants et des officiels	3
Engagements des joueurs sélectionnés	4
Engagements des arbitres	5

CHARTRE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BACKGAMMON

Engagements généraux

La Charte d'Éthique et de Déontologie de la FFBG s'inscrit dans le cadre de la loi du 1^{er} février 2012 visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs, qui dispose que : « *chaque fédération agréée établit une charte éthique et veille à son application* ». Elle prend également en compte les « *principes directeurs* » et « *règles déontologiques* » qui figurent dans la Charte d'éthique et de déontologie du sport français adoptée par l'assemblée générale du Comité National Olympique et Sportif Français le 10 mai 2012.

La Charte d'Éthique et de Déontologie de la Fédération Française de Backgammon (FFBG) s'articule autour des valeurs éducatives et sportives qui animent la pratique du jeu du Backgammon, des règles déontologiques qui s'appliquent à cette pratique, à ses institutions et à tous ses acteurs ou partenaires.

L'éthique désigne l'ensemble des valeurs et des règles morales propres à un milieu ou un groupe.

La déontologie regroupe l'ensemble des devoirs qui s'imposent à toutes les personnes dans leur comportement et leurs actions envers autrui.

La présente Charte manifeste la volonté de la Fédération Française de Backgammon de véhiculer et propager ces principes dès le plus jeune âge.

La Fédération Française de Backgammon veille que la pratique du backgammon soit accessible à tous en s'interdisant toute discrimination. La pratique du backgammon, comme tout sport, se doit d'être porteuse de valeurs morales exemplaires qui en font un moyen d'éducation, d'épanouissement, d'intégration sociale et de promotion.

La Fédération Française de Backgammon estime que toute atteinte à l'éthique peut avoir des conséquences négatives sur l'ensemble de l'institution, entraver son bon fonctionnement et nuire à son image, à celle du backgammon en général.

Les principes éthiques et déontologiques sont regroupés à des fins préventives. Ils se différencient des règles du droit disciplinaire dont le non-respect peut être considéré, le cas échéant, comme une faute passible de sanctions.

Toute adhésion à un club affilié à la FFBG, que la personne soit licenciée ou non auprès de la Fédération, implique l'acceptation complète de la présente Charte dans le respect de toutes ses dispositions et oblige l'adhérent à les respecter lors de toute manifestation organisée par les clubs.

L'acceptation complète de la présente Charte dans le respect de toutes ses dispositions s'impose à toute personne licenciée auprès de la FFBG lors de toute manifestation qu'elle organise ou organisée sous son égide.

Cette acceptation s'applique également pour toute compétition ou tournoi international auquel le joueur pourrait participer à titre individuel de sa propre initiative.

Engagements des dirigeants et des officiels

Sont définis et reconnus comme dirigeants et officiels :

- ✓ Les membres du Conseil d'Administration de la FFBG,
- ✓ Les membres des commissions officielles y compris la Commission Jeunes,
- ✓ Les Présidents et tous les membres du bureau des clubs,
- ✓ Toute personne déléguée par la FFBG et représentative de la Fédération Française,

Chaque dirigeant et officiel s'engage à :

- Être un acteur incontournable des structures du Backgammon dans ses diverses composantes (Fédération, conseils fédéraux, comités, commissions, clubs) par son investissement personnel, quelles que soient ses missions et prérogatives, en s'assurant du bon fonctionnement administratif, sportif et humain,
- Constituer un maillon essentiel du monde du backgammon par la multiplicité des tâches à exécuter et la diversité des savoir-faire et des compétences mises à disposition,
- Savoir établir des relations harmonieuses avec les institutions publiques et les organismes privés partenaires, notamment en préservant l'indépendance de la ou des structures auxquelles il appartient.
- Adopter un comportement exemplaire, au sein d'une équipe dirigeante, en évitant toute forme de débordement ou de conflit,
- Mettre en œuvre tous ses efforts nécessaires pour développer son savoir-faire et ses compétences au profit de la ou des structures auxquelles il appartient en promouvant le bénévolat et en incitant les autres à s'y engager.
- Adhérer aux principes généraux et à ceux relatifs aux dirigeants de la Charte d'Éthique et Déontologie de la FFBG, s'engager à les respecter et à les faire connaître.

Chaque dirigeant et officiel s'engage également à agir dans le strict respect des directives fédérales, quelles que soit la position qu'il occupe en respectant le devoir éthique et déontologique, notamment en :

- Permettant le libre et égal accès de tous de la pratique du Backgammon,
- Promouvant l'esprit et les valeurs du Backgammon auprès des différents acteurs, des jeunes pratiquants et de leur entourage familial,
- Contribuant au fonctionnement démocratique de l'assemblée qu'il représente ou de la délégation qui lui est confiée, dans le cadre d'une gestion administrative, financière et sportive efficace, équilibrée et respectueuse des processus décisionnels.

Engagements des joueurs sélectionnés

Être sélectionné en équipe de France est un honneur et une responsabilité

Sélectionné en équipe de France, le joueur :

- A l'honneur et la fierté de représenter la France, les valeurs de la République et les valeurs du Backgammon français au niveau international,
- Est porteur d'une exemplarité comportementale et d'une solidarité collective, conjuguant ainsi l'excellence aussi bien humaine que sportive,
- Est garant des valeurs de l'équipe de France : loyauté, combativité, dépassement de soi, respect des règles, de l'adversaire et des autres acteurs, avec humilité, partage et respect du résultat,
- Adhère aux principes généraux et à ceux propres aux sélectionnés en équipe de France de la présente Charte d'Éthique et de Déontologie qu'il s'engage à respecter et à faire connaître.

Le joueur adopte en toutes circonstances, notamment au cours des cérémonies protocolaires, un comportement courtois, digne et respectueux envers :

- La France et les autres États,
- La Fédération Française de Backgammon, toutes les instances fédérales officielles et son club,
- Les autres acteurs, les arbitres et dirigeants des fédérations étrangères et des instances internationales, les organisateurs, les médias et leurs représentants, les spectateurs et le public en général,
- Les représentants des collectivités publiques françaises ou étrangères et les partenaires privés.

Le joueur s'astreint à un devoir de réserve à l'égard des instances officielles tant sur le plan national qu'international, ce qui implique de ne jamais contester leurs décisions par des actes et en dehors des voies légales.

Le présent chapitre « engagements des joueurs sélectionnés » sera approuvé et signé par tout joueur sélectionné par la Fédération Française de Backgammon qui aura l'honneur de représenter la France lors de toute compétition internationale préalablement à celle-ci.

Engagements des arbitres

Tout arbitre nommé par la Fédération Française de Backgammon s'engage à :

- Veiller au strict respect et à la parfaite application du règlement des Compétitions, valeur fondamentale sans laquelle la pratique du backgammon serait impossible,
- Faire preuve d'objectivité et d'impartialité lors des compétitions et ne pas se laisser influencer par de quelconques pressions en assumant sa responsabilité dont il n'abusera pas en faisant preuve de politesse, d'objectivité et d'impartialité,
- Participer aux sessions de formation et de recyclage,
- Assumer un rôle pédagogique essentiel auprès de tous les acteurs et particulièrement des plus jeunes, dans l'apprentissage du règlement, son explication et la nécessité de le respecter,
- Contribuer à préserver et à promouvoir les valeurs du Backgammon portées par la FFBG.

La présente Charte est signée et mise en vigueur le 1^{er} octobre 2018,

Le Président de la Commission d'Éthique

Le Président de la FFBG

Le Secrétaire Général